



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02038757

**HAL Id: hceres-02038757**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038757>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux

- Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle mention *Aménagement du territoire et urbanisme* spécialité *Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux* est portée par l'UFR de Géographie, Institut de Géographie alpine de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Elle est délocalisée au CERMOSEM (Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes) - Plateforme du développement territorial, en Ardèche sur le site du domaine Olivier de Serres à Mirabel. Le CERMOSEM a été créé en 1994 dans le cadre d'un partenariat entre l'université, l'EPLEPFA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) d'Aubenas, le CFPPA (centre de formations pour adultes) de Pradel et le CREPS (centre régional d'éducation populaire et de sport) Rhône-Alpes, afin de contribuer au développement des territoires sud-rhônealpins.

Cette formation est habilitée depuis 2000 et a trouvé sa place dans l'offre de formation régionale. Elle vise à former des professionnels capables de réaliser des diagnostics territoriaux, de concevoir puis de mettre en œuvre des produits touristiques patrimoniaux adaptés. Ces projets doivent tout particulièrement s'appliquer aux patrimoines naturels et culturels des espaces ruraux. Il s'agit ainsi d'identifier les ressources potentielles de ces territoires, puis de contribuer à leur valorisation.

## Avis du comité d'experts

Les éléments fournis dans le dossier exposent de manière claire les compétences devant être maîtrisées par les étudiants ainsi que les différentes structures partenaires de la formation (petites collectivités locales, associations, ...). Le caractère professionnalisant de la formation est bien établi, à la fois par le cursus de formation qui laisse une place importante aux stages et à la confrontation des étudiants avec les réalités-terrain, mais également par l'identification des perspectives professionnelles.

Cette formation bénéficie d'un fort ancrage local et du soutien actif d'un réseau de professionnels qui s'impliquent dans la formation. Ceci permet une bonne articulation entre des besoins locaux et un processus de formation laissant une place importante à la démarche de projet.

Le pilotage de cette formation est assuré par des membres permanents de l'équipe. Un conseil d'orientation dont la composition et les objectifs ne sont malheureusement pas explicités contribue à l'amélioration de la formation.

Si cette formation capte un flux régulier d'étudiants, ceux-ci proviennent d'horizons variés. Ceci nécessite une prise en compte des spécificités de chacun avec la mise en place de dispositifs adaptés de remise à niveau. Compte tenu de la mutualisation avec la spécialité de licence professionnelle *Gestionnaire d'espaces naturels de loisirs*, les effectifs de chaque promotion de la spécialité *Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux* sont de l'ordre d'une vingtaine d'étudiants. Ceci facilite le suivi très individualisé de ces étudiants.

Originale, lors de sa création en 2000, cette licence professionnelle a vu se développer une offre concurrente dans des universités du sud-est de la France.

## Éléments spécifiques

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Place de la recherche</b></p>  | <p>L'équipe enseignante est constituée pour partie de membres rattachés (trois maîtres de conférences et deux professeurs d'université) à l'équipe PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoire), UMR du CNRS et de l'Université Joseph Fourier. Si ceci garantit l'articulation avec la recherche des travaux réalisés, il est néanmoins dommage que n'apparaissent pas de façon plus explicite les thématiques de recherche plus particulièrement pertinentes pour les étudiants de cette formation.</p>   |
| <p><b>Place de la professionnalisation</b></p>                             | <p>La professionnalisation constitue l'un des points forts de cette formation. Sa création initiale a résulté de l'identification de besoins locaux. Les outils mis en œuvre dans le cadre de la formation garantissent aux étudiants un bon niveau de compétences. Ceux-ci sont par ailleurs confrontés à des situations réelles provenant des demandes des partenaires professionnels. Les débouchés professionnels sont bien identifiés. Le fait que les étudiants débutent leur activité professionnelle à des niveaux assez faibles est la conséquence de la fragilité ou de la petite taille des structures dans lesquelles ils sont embauchés.</p> |
| <p><b>Place des projets et stages</b></p>                                  | <p>Les stages et les projets tuteurés occupent une place centrale dans cette formation. Les stages font l'objet d'un encadrement par un binôme (enseignant-chercheur, professionnel). Chaque étudiant doit suivre un stage de trois fois quatre semaines permettant une implication tout à la fois importante et progressive au sein de la structure d'accueil.</p>   |
| <p><b>Place de l'international</b></p>                                     | <p>La place de l'international paraît assez réduite dans cette formation qui répond d'abord à des besoins locaux. Cette dimension nécessiterait toutefois d'être renforcée en raison de l'importance croissante prise par les politiques européennes dans le champ concerné par la formation. Il faut néanmoins noter qu'une attention particulière est portée à la maîtrise de l'anglais, ce qui de fait est indispensable pour des métiers ciblant les activités touristiques au sens large.</p>  |
| <p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p> | <p>Le recrutement est national et diversifié en termes de parcours antérieur, avec des candidats venant fréquemment de BTS, d'IUT ou de la formation continue (de l'ordre du tiers d'une promotion), moins souvent de deuxième année (L2) ou de troisième année (L3). Cette diversité des profils nécessite une adaptation avec des remises à niveau spécifiques, en particulier en informatique. Le suivi personnalisé des étudiants et la priorité donnée au travail en équipe conduit à de très bons taux de réussite.</p>   |
| <p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>               | <p>Le mémoire, en relation avec le stage, constitue un élément déterminant de la formation. La démarche projet qui est présente dans plusieurs enseignements vise à installer les étudiants dans des situations proches de celles qu'ils rencontreront professionnellement.</p> <p>Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont présentes dans la formation, avec des possibilités de remise à niveau préalables. Par ailleurs, de nombreux éléments pédagogiques sont accessibles en ligne. Les enseignements fonctionnent cependant sur le mode présentiel.</p>   |
| <p><b>Evaluation des étudiants</b></p>                                     | <p>Les étudiants sont évalués selon des modalités variées (écrit, oral, mise en situation, travail de groupe, posters,...). Les fiches RNCP fournissent les éléments essentiels, par contre le tableau présentant les unités d'enseignement (UE) nécessiterait d'être amélioré (évaluation de chaque enseignement, enseignants-chercheurs constituant chacune des UE).</p>  |

|   |  |
|---|--|
| <p align="center"><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>                     | <p>Les remises à niveau prévues en début de cursus permettent de limiter les écarts initiaux de niveau dans la maîtrise d'un certain nombre de compétences. La taille réduite des promotions facilite le suivi individualisé des étudiants. Le tutorat permet de prendre en compte des difficultés spécifiques. Une attention particulière est portée à la constitution des groupes afin de faire travailler ensemble des étudiants ayant des parcours variés (formation initiale, formation continue).</p> <p>Des éléments complémentaires devraient être fournis sur la constitution du jury d'examen.</p> |
| <p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>   | <p>Le suivi des diplômés est assuré par les enquêtes de l'OVE de l'université, à 6 mois et 30 mois. Les informations fournies apportent des enseignements mais sont pénalisées par le taux élevé de non réponses. Il apparaît que les salaires initiaux sont assez faibles, en résultante de la fragilité d'un certain nombre de structures (associations, petites collectivités territoriales,...). Ceci justifierait qu'une attention plus grande soit portée aux itinéraires professionnels des anciens.</p>  |
| <p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p> | <p>Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné, par contre la formation fait l'objet d'un suivi régulier par le conseil d'orientation. Par ailleurs, un point spécifique est réalisé tous les deux ans dans le cadre de l'UFR de Géographie. Il aurait été utile de rendre explicites certaines adaptations ayant résulté des préconisations du conseil d'orientation ou de l'UFR.</p>   |

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Le fort ancrage local de la formation et l'appui des professionnels.
- L'implication de l'équipe pédagogique et le bon encadrement des étudiants.
- Le caractère fortement professionnalisant des enseignements et du stage.

### Points faibles :

- Une articulation avec la recherche qui devrait davantage être explicitée.
- Des débouchés semblant fortement dépendre des offres locales.

### Conclusions :

Cette formation de licence professionnelle est parvenue à faire sa place dans l'offre régionale et continue à répondre à de réels besoins en termes de qualification. L'insertion professionnelle s'inscrit dans la continuité du cursus de formation. L'équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels effectue un suivi de proximité des étudiants et offre des enseignements fortement articulés avec les demandes professionnelles. Le positionnement de cette formation devrait néanmoins faire l'objet d'une attention continue en raison de l'émergence d'une offre de même type dans plusieurs universités voisines. Si l'implantation de la formation sur le site du Pradel semble présenter de nombreux avantages, il faudrait néanmoins prendre garde à ce que ceci ne devienne source d'isolement pour les étudiants et les équipes.

# Observations de l'établissement

**Mention de Licence professionnelle Concepteurs de produits touristiques patrimoniaux**

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons relevé ni erreurs factuelles ni erreurs d'interprétations.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

